



ADHESION 2026 - Notice -

Adhérents

Il n'est plus nécessaire de remplir un formulaire d'adhésion, il vous suffit de procéder au règlement de la cotisation fixée à **18 €** pour 2026 selon la modalité choisie (virement, chèque ou espèces). *Si le nom porté sur votre chèque est différent du nom de l'adhérent, merci de nous le préciser.* Ce paiement validera votre re-adhésion.

La date butoir est fixée au **31 décembre 2025**. En cas de non paiement à cette date nous considérerons que vous ne souhaitez pas rester au club et vous serez retiré.e.s du fichier d'adhérents pour 2026.

Il est **important de nous signaler toute modification** dans vos coordonnées, adresse, mèl ou téléphone.

Nouveaux adhérents

Vous devez remplir une fiche d'adhésion. Vous trouverez celle-ci, en version imprimable, en première page de notre site internet : <https://clubamitie-vernetlesbains.e-monsite.com/> ou dans les locaux du club (systématiquement occupés les lundis et vendredis après-midi) : 9 Bis avenue St Saturnin.

Vous devrez joindre un paiement de 18 € pour l'année 2026, valable pour toutes les activités proposées par le club, quel qu'en soit le nombre, seule la randonnée nécessite une adhésion complémentaire à la FFR n'hésitez pas à nous contacter dans ce cas.

Vous pouvez payer par virement (voir IBAN sur la fiche d'adhésion), par chèque ou en espèces par courrier ou directement dans la boîte à lettres du club.

Dès votre paiement s'il a lieu avant la fin 2025, vous pourrez rejoindre gratuitement les activités du club afin de les tester et vous déterminer dans vos choix.

BIENVENUE !